



ORFEO

Club des entreprises partenaires
et mécènes de l'OPÉRA DE TOULON



Associez les valeurs de votre entreprise à celle de l'Opéra : excellence et création.

Avec le Club Orfeo, l'Opéra de Toulon est devenu le premier lieu culturel de rencontre du monde économique du Var.

Rejoignez-nous!

Saison 2022-2023

L'Union Patronale du Var s'engage pour le **mécénat** d'entreprise



Fondateur d'Artmonia,

Fonds de dotation dans les domaines
de l'art contemporain,
du spectacle vivant, du patrimoine culturel
et naturel et du sport



Fondateur de Base'Art,

Festival du Mécénat et
de l'art contemporain



Partenaire du Club Orféo

Club des entreprises et
mécènes de l'Opéra de Toulon



Partenaire du Théâtre Le Forum

Théâtre de la Communauté
d'agglomération
Var Estérel Méditerranée



Union Patronale du Var - 237 place de la Liberté 83000 TOULON
Contact 04 94 09 78 78 - contact@upv.org

OUVERTURE ET DIALOGUE ENTRE LA CULTURE ET LE MONDE ÉCONOMIQUE : ÉLAN VITAL ET VECTEUR D'UNE IMAGE POSITIVE POUR NOTRE TERRITOIRE

« *Nous voulons faire de Toulon une ville moderne, à travers la construction d'un théâtre symbole de la culture et de dynamisme indispensable à un développement harmonieux* » avril 1855, Chambre de Commerce

Avec le soutien du président et des élus de la Ville de Toulon, de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Conseil départemental du Var, l'Opéra de Toulon est devenu, au fil des dix dernières saisons, un véritable service public de la culture.

La programmation lyrique s'est ainsi heureusement diversifiée et complétée. Une véritable saison symphonique se développe avec succès; les rendez-vous du Foyer Campra deviennent incontournables : récitals de jeunes solistes, concerts de musique de chambre et de musique baroque.

D'autres spectacles vivants ont fait leur entrée ou sont revenus sur les planches de l'Opéra : théâtre, music-hall, humoristes, musique actuelle...

On assiste à l'élargissement et au rajeunissement du public accentué par les actions de sensibilisation en faveur des scolaires et étudiants. D'importants efforts tarifaires ont été mis en place pour faciliter l'accès au plus grand public et des actions sociales et caritatives sont également initiées.

Ainsi, l'Opéra de Toulon se classe maintenant parmi les meilleures scènes lyriques nationales. Il collabore avec de grandes institutions de niveau international comme le Festival d'Aix-en-Provence ou l'Opéra Comique. Des chefs-d'œuvre, des ouvrages rares, voire des créations françaises ont été proposés à un public renouvelé. Citons *Street Scene* de Kurt Weill en mars 2010, *Follies* de Stephen Sondheim en mars 2013, *Wonderful Town* en janvier 2018 pour célébrer le centenaire de la naissance de Leonard Bernstein et *South Pacific* de Rodgers et Hammerstein en mars 2022 (initialement programmé en 2020).

Pour favoriser et perpétuer ce dynamisme participant à l'attractivité du territoire, la direction de l'Opéra a créé le Club Orfeo. Celui-ci invite toute entreprise à mener une action partenariale collective visant à améliorer encore la qualité des productions.



Ainsi nombre d'entreprises sont venues rejoindre le « mécène historique », la BPMED : Réseau Mistral - EDF - Groupe JPV/LEXUS - Mutuelle Verte - Sagem - Bonifay - Bexter - Veolia - Grech Immobilier - AGPM - CECAZ - SMC.

Pour cela Claude-Henri Bonnet, directeur général et artistique, et Régis Vian des Rives, directeur délégué au développement et au mécénat, se sont rapprochés des chambres consulaires varoises (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture), de l'Union Patronale du Var, pour leur proposer de parrainer cette initiative qui créait une passerelle entre le monde économique et la culture.

Pour devenir membre, un chef d'entreprise, gérant de société, artisan, exploitant agricole doit verser une somme de 2.000 € par saison. Dans le cadre de la loi d'août 2003 sur le mécénat culturel, 60% de cette somme peuvent être déduits de l'impôt sur les sociétés : la participation effective est donc que de 800€ (une nouvelle adhésion Privilège existe désormais pour un montant de 3.500€ pour un coût réel de 1.400 €).

Si 93% du tissu économique varois est composé de TPE, le montant de cotisation qui a été fixé permet ainsi, à ceux qui le souhaitent de prendre part de cette façon à la vie culturelle locale.

En contrepartie, le chef d'entreprise membre reçoit deux invitations aux avant-premières (quatre pour le membre ayant choisi l'adhésion Privilège) et bénéficie d'autres avantages haut de gamme : visite guidée et personnalisée de l'Opéra, mention du nom de l'entreprise dans le programme de saison et dans le site Internet, facilité de réservations pour l'achat de places et possibilité de location du prestigieux Foyer Campra.

Pourquoi Orfeo ? C'est à partir de ce premier chef-d'œuvre de Monteverdi (1607), que l'Opéra, art nouveau, a communiqué à toute la société, en Europe, puis sur les cinq continents, sa puissance d'innovation et d'émotion toujours d'actualité. Conscient de cela, les édiles de la Chambre de Commerce de Toulon demandaient en 1855 la construction d'un nouveau théâtre dans la Ville.

Le club d'entreprises de l'Opéra, 150 ans après, est une invitation à poursuivre un engagement sociétal du monde économique. La culture, fruit de la créativité humaine, est un bien public pour tous. Elle communique un élan vital, propice aux ambitions nouvelles de notre territoire urbain que le Club Orfeo désire faire partager aux entreprises.





TOSCA

Opéra de Puccini

Avant-première **mer. 5 octobre 22 - 20h**



SI J'ÉTAIS ROI

Opéra de Adam

Avant-première **mer. 16 nov 22 - 20h**



COSÌ FAN TUTTE

Opéra de Mozart

Avant-première **jeu. 26 janvier 23 - 20h**



WONDERFUL TOWN

Comédie musicale de Bernstein

Avant-première **jeu. 23 mars 23 - 20h**



CARMEN

Opéra de Bizet

Avant-première **ven. 28 avril 23 - 20h**



WEST SIDE STORY

Concert Bernstein - Barber

Avant-première **jeu. 15 juin 23 - 20h**



LES MEMBRES DU CLUB ORFEO

Membres de droit

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR

Membres Consulaires et Associés

CCIV Chambre de Commerce et d'Industrie du Var - UPV Union Patronale du Var
CMAV Chambre des Métiers et des Arts du Var - CA83 Chambre d'Agriculture du Var
AFUZI Association de la Zone Industrielle de Toulon-Est
ADETO Association de la Zone Industrielle de Toulon-Ouest
Club Immobilier Provence - Aéroport Hyères-Toulon - Chambre FNAIM du Var
RYN Riviera Yachting Network - System Factory
TVT Toulon Var Technologie - Vitrites de Toulon

Membres partenaires

AGPM	Bouygues Immobilier Var	Le Confident-Coiffeur
Banque Populaire Méditerranée	Ouest	Le Zinc
Bexter	Cabinet Sec Balloti	McDonald's Grand Var
Bonifay SA	Cabinet Demuyter	OZ et OSE
Caisse d'Épargne Côte d'Azur	Casino JOA La Seyne	Patrimoine Courtage
EDF	Charlemagne	Promocash
GF Consultants	CIC Lyonnaise de Banque	Q-Park
Grech Immobilier	CIVP	RCT
Groupe JPV – Lexus	Compagnies Maritimes	Robin Marine
Ginouvès-K9	TLV & TVM	Royal Immo
Mutuelle Verte	Côte Magazine	Rénov Maison Sud
Réseau Mistral	Cultura	Sanary Immo Gest - ID
Sagem	Dazin Azur Montage	Prestige
SMC	Déménagements Satta	SMAC
Veolia Eau	Dullac	Soleil du Sud
Veolia Propreté	Fidal	Sun Immobilier
	Gaufroy Traiteur	TPBM
	Gaumont Pathé Cinémas	THD 83

Membres

AC Copro	Gemy
ACTI	Grand Sud Développement
AIST 83	GRDF
Artys Sociétés d'avocats	Huni Architectes
Audemar	La Brasserie Félix
	Le Comptoir musical

Membre Vignoble

Domaine de Figuière
Château de Brégançon



MODALITÉS D'ADHÉSION

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion au club ORFEO pour adhérer ou renouveler, selon le cas, votre inscription (si vous avez déjà rempli ces conditions depuis le début de l'année, vous en êtes exonéré pour la saison suivante) à retourner à l'adresse suivante :

Opéra de Toulon - Club Orfeo - Bd de Strasbourg - 83000 Toulon

Plusieurs possibilités existent :

Adhésion simple 2.000 € hors champs de la TVA par an ou prestation équivalente dans le cadre d'un mécénat de compétence. Mise à disposition de 2 places lors des avant-premières - mention du nom de l'entreprise dans la page du programme dédié au club et dans le site Internet (coût réel après déduction fiscale 800 €)

Adhésion privilège 3.500 € hors champs de la TVA par an ou prestation équivalente dans le cadre d'un mécénat de compétence. Mise à disposition de 4 places - mention du nom de l'entreprise dans la page du programme dédié au club et dans le site Internet (coût réel après déduction fiscale 1.400 €)

Adhésion vignoble deux clefs d'entrée
- soit, comme les autres membres du Club Orfeo
- soit en sponsorisant un cocktail de première au cours duquel leur vin serait servi (nous vous laissons le choix du traiteur ou des modalités de la prestation que vous offrez à cette occasion)

Le règlement peut s'effectuer :

- soit par virement sur le compte de l'agence comptable de l'Opéra au Trésor Public - IBAN FR76 1007 1830 0000 00200638 733 CODE BIC : TRPUFRP1
- soit par chèque à l'ordre de EPCC Opéra TPM

À la réception du règlement un reçu permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts mécénat égale à 60 % du montant versé (dans la limite de 50/100 du chiffre d'affaires) sera adressé.



BULLETIN D'ADHÉSION

EXEMPLAIRE À CONSERVER



Société :

N° de Siren :

Représentée par M. et/ou Mme. :

Agissant en qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Souhaite être membre pour la saison 2022/2023 et s'engage à remplir les conditions suivantes :

- Membre simple** 2.000€ ou Compétence
- Membre privilège** 3.500€ ou Compétence
- Membre vignoble** 2.000€ ou Compétence

Fait à Le.....

Signature :

Merci de bien vouloir nous retourner ce document dûment rempli et signé accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « EPCC Opéra de Toulon » adressé à : Opéra de Toulon - Club Orfeo - Bld de Strasbourg - 83000 TOULON ou par virement bancaire : IBAN FR76 1007 1830 0000 0020 0638 733 CODE BIC : TRPUFRP1

Les données personnelles collectées ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement. Vos données seront conservées 3 ans à compter de la fin de votre relation commerciale avec l'Opéra de Toulon. Ainsi que le prévoit la loi et le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, vous pouvez demander communication, et le cas échéant, modification ou suppression de vos données par voie postale : Opéra de Toulon, Bd de Strasbourg, 83000 Toulon ou par mail : donnees_personnelles@operadetoulon.fr

Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, la cotisation est déductible fiscalement pour les entreprises à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5 o/oo de son chiffre d'affaires, soit un coût réel d'adhésion de 800€ par saison ou 1.400€ pour les membres «privilège» (un reçu fiscal sera délivré pour votre déclaration fiscale).



BULLETIN D'ADHÉSION

EXEMPLAIRE À RENVOYER



Société :

N° de Siren :

Représentée par M. et/ou Mme. :

Agissant en qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Souhaite être membre pour la saison 2022/2023 et s'engage à remplir les conditions suivantes :

- Membre simple** 2.000€ ou Compétence
- Membre privilège** 3.500€ ou Compétence
- Membre vignoble** 2.000€ ou Compétence

Fait à Le.....

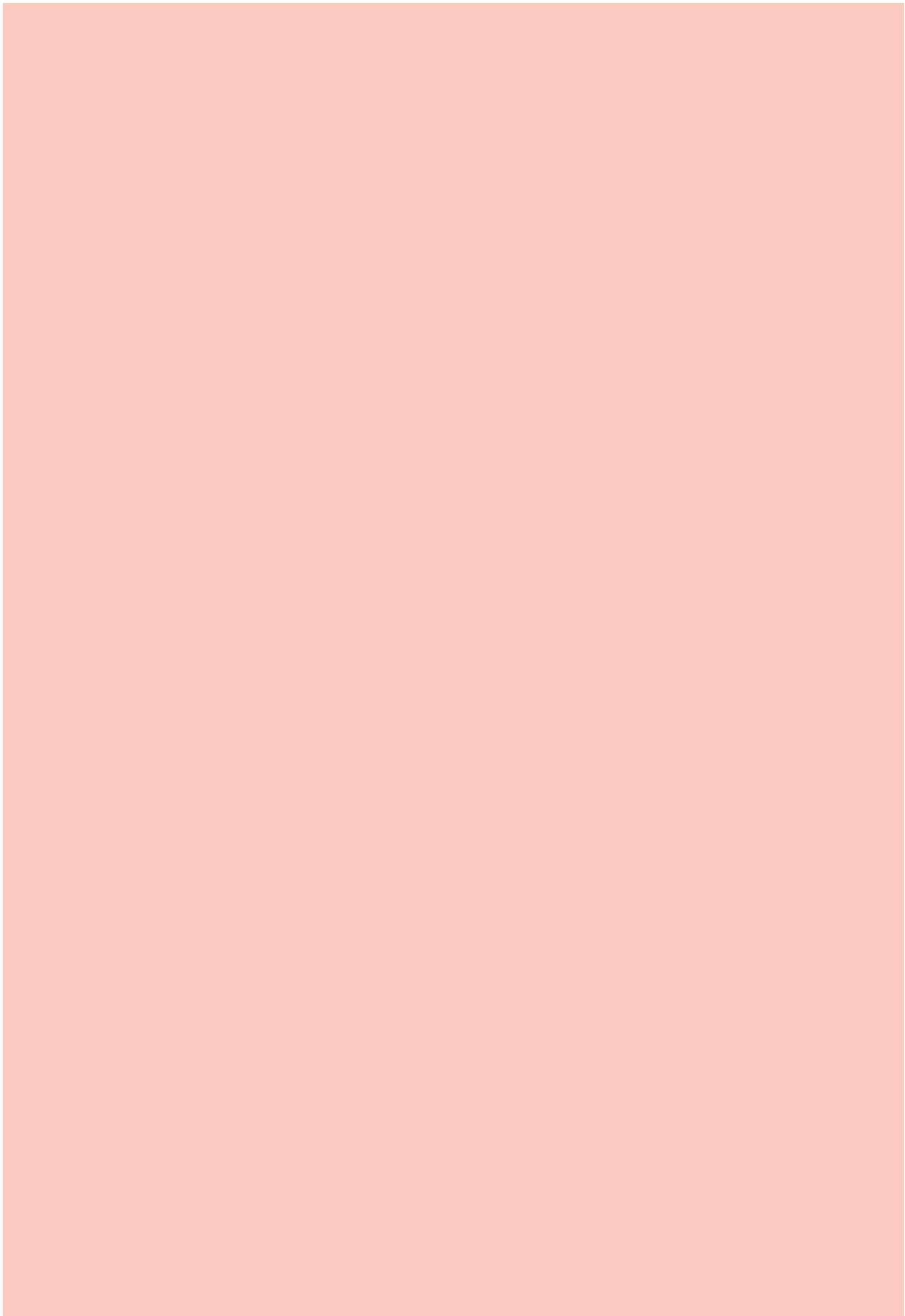
Signature :

Merci de bien vouloir nous retourner ce document dûment rempli et signé accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « EPCC Opéra de Toulon » adressé à : Opéra de Toulon - Club Orfeo - Bld de Strasbourg - 83000 TOULON ou par virement bancaire : IBAN FR76 1007 1830 0000 0020 0638 733 CODE BIC : TRPUFRP1

Les données personnelles collectées ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement. Vos données seront conservées 3 ans à compter de la fin de votre relation commerciale avec l'Opéra de Toulon. Ainsi que le prévoit la loi et le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, vous pouvez demander communication, et le cas échéant, modification ou suppression de vos données par voie postale : Opéra de Toulon, Bd de Strasbourg, 83000 Toulon ou par mail : donnees_personnelles@operadetoulon.fr

Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, la cotisation est déductible fiscalement pour les entreprises à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5 o/oo de son chiffre d'affaires, soit un coût réel d'adhésion de 800€ par saison ou 1.400€ pour les membres «privilège» (un reçu fiscal sera délivré pour votre déclaration fiscale).





LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU VAR,

partenaire

de vos

ÉMOTIONS

www.var.cci.fr

  @CCIduVar

Crédit photo : Mairie de Toulon



OPERA DE TOULON

Directeur général et artistique
Claude-Henri Bonnet

Contact

Régis Vian des Rives

Délégué du Club Orfeo

04 94 05 35 42 - 06 24 72 38 78

rviandesrives@operadetoulon.fr

www.operadetoulon.fr



EPCC Opéra de Toulon, Bd de Strasbourg, 83000 Toulon

N° Siret 451 807 358 00028 • Code APE 9001Z • Licences L-R-21-10225/L-R-21-10228/L-R-21-10357

Imprimé par nos soins • Ne pas jeter sur le voie publique

Photos Kevin Bouffard - crisfotoluxAdobeStock - Manjik AdobeStock - Cyrille Cauvet - Frédéric Stéphane - Opéra Royal de Wallonie - Bernadett